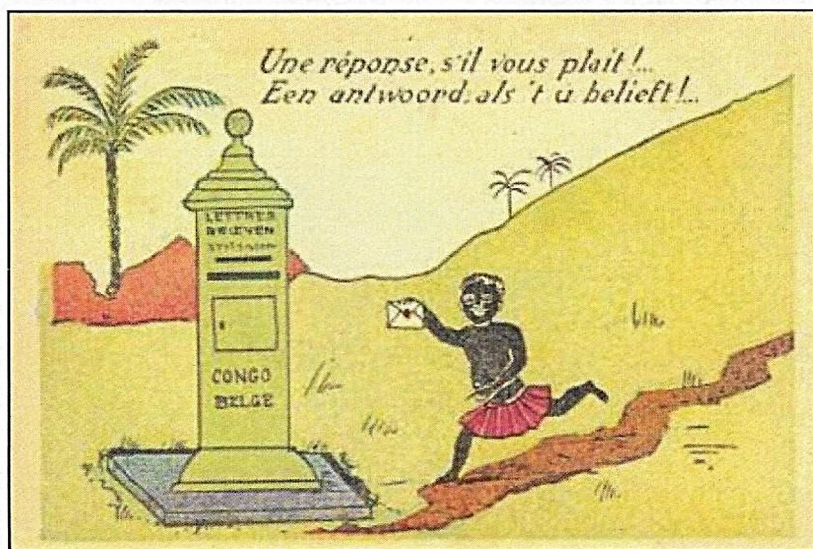


Périodique – Bureau de dépôt: 5620 Florennes

BULLETIN 33 - septembre 2020

# LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à  
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 –  
5620 Florennes



## Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : [cahiersducongo@hotmail.com](mailto:cahiersducongo@hotmail.com).

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans

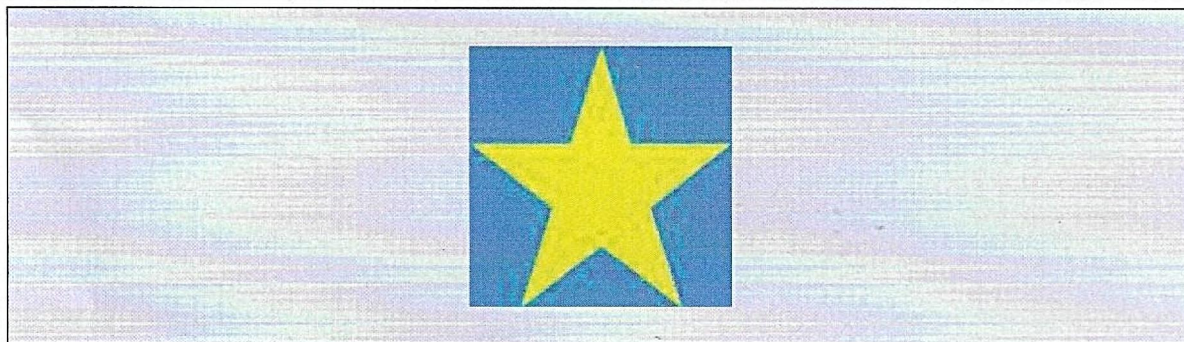
Abonnement : 16 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €

Qui sommes-nous ? Visitez : <http://congo-cahiers-du-congo.org/>

**Avez-vous renouvelé votre abonnement ?**



**Document de la couverture** : Entier postal belge n° 77 au départ de Cureghem le 23 ? 1927 (derniers jours du tarif à 45 c au départ de la Belgique) pour Lisala et affranchi à 30 centimes. La carte arrive à destination le 8 juin 1927.

Le tarif du 1<sup>er</sup> octobre 1926 au 30 avril 1927 de la Belgique vers le Congo est de 45 c. Il manque 15 centimes, la taxe est appliquée au double du manque soit  $15 \text{ c} \times 2 = 30 \text{ c}$  et réalisée à l'aide de timbres-taxes du Congo Belge.

### Sommaire

Cachets circulaires 23 mm	3
Surcharge à cheval	7
Raid Hansez	13
Stanley	17



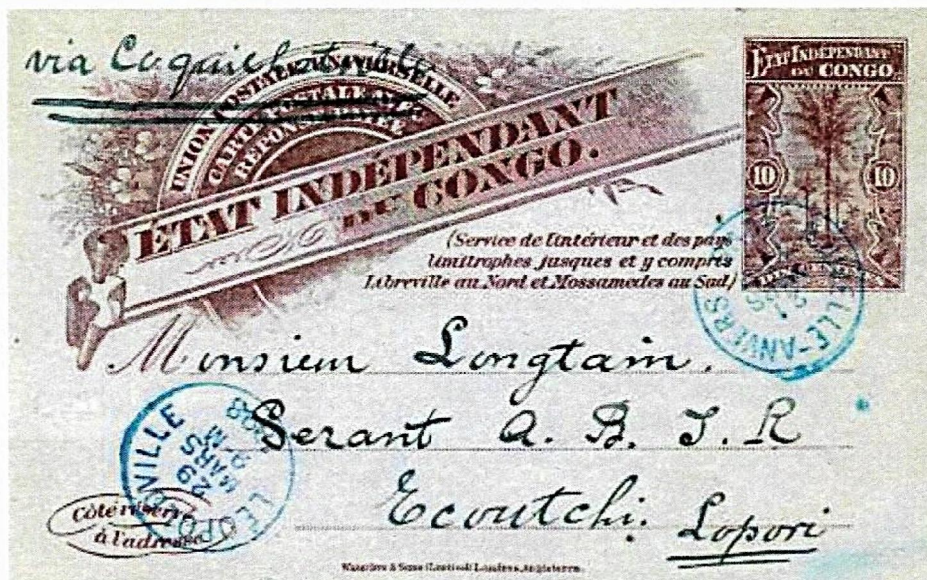
## Les cachets circulaires de 23 mm Keach type 1 (suite)

Michel Hopperets

### NOUVELLE-ANVERS

Localité située dans la Province de l'Equateur, district des Bangalas. Un bureau de sous-perception y a été ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 1896 et supprimé le 1<sup>er</sup> avril 1919.

Deux cachets de 23 mm y ont été utilisés, le premier au 19<sup>ème</sup> siècle et le second au 20<sup>ème</sup> siècle.



Le cachet NOUVELLE-ANVERS 1.1, utilisé au 19<sup>ème</sup> siècle, présente les mesures angulaires : 225° / 325° (voir fig. 1).

Fig. 1

Les mesures angulaires du

cachet NOUVELLE-ANVERS 1.2 sont : 218° / 320° (voir fig. 2).

fig. 2





## NYANGWE

Nyangwe se trouve dans la Province Orientale, district du Maniema. La localité a été dotée d'un bureau de sous-perception le 1<sup>er</sup> juillet 1896. Ce bureau a été transféré à Kasongo par arrêté du 25 juillet 1910. Dans les faits, le transfert semble avoir été effectué quelques années plus tôt car l'oblitération Nyangwe ne se rencontre plus après 1905 tandis que celle de Kasongo est connue dès 1905.



fig. 3

Deux cachets avec la dénomination Nyangwe sont connus. Le cachet NYANGWE 1.1 aux mesures angulaires 160° / 296° utilisé au 19<sup>ème</sup> siècle est rare.

Le cachet NYANGWE 1.2 (mesures angulaires : 139° / 281°) a été utilisé au 20<sup>ème</sup> siècle (voir fig. 3).

## N'ZOBÉ - ZOBÉ

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo. Un bureau de sous-perception a été ouvert à N'Zobé par arrêté du 15 avril 1889. L'appellation N'Zobé a été modifiée en Zobé par arrêté du 1<sup>er</sup> avril 1898. Le bureau a été fermé le 30 juillet 1898.

On connaît un cachet de 23 mm avec la dénomination N'Zobé (mesures angulaires : 114° / 273°) et un autre avec la dénomination Zobé (mesures angulaires : 76° / 248°). Ces deux cachets ont été utilisés au 19<sup>ème</sup> siècle.

Deux entiers postaux provenant du même expéditeur nous en apprennent plus au sujet du changement d'appellation du bureau. Le premier (fig. 4) porte une oblitération N'Zobé du 11 juin 1896. Le second (fig. 5) porte, quant à lui, une oblitération Zobé du 11 février 1897. Nous pouvons donc en déduire que l'utilisation du cachet Zobé a débuté bien avant la publication de l'arrêté actant le changement de dénomination (1<sup>er</sup> avril 1898).

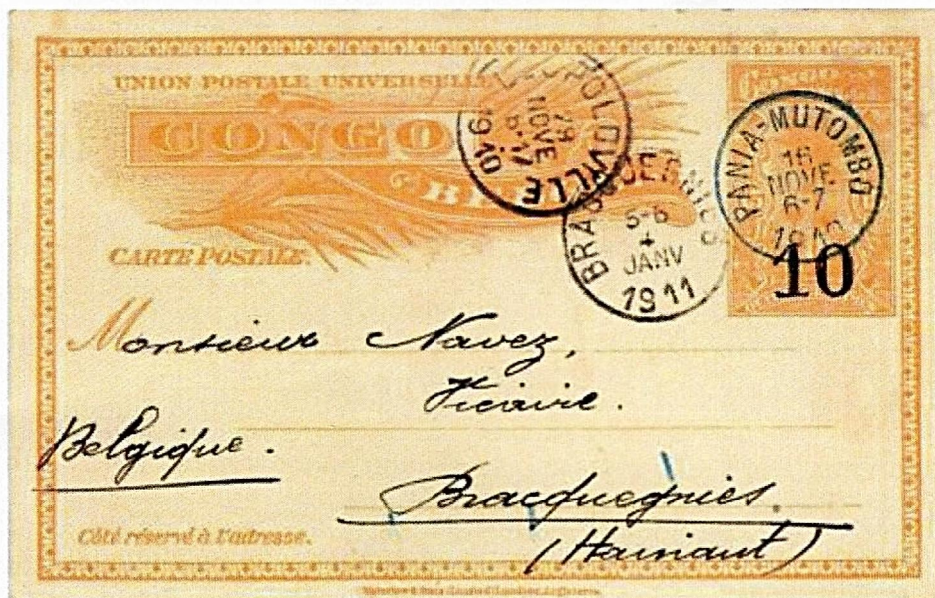




Fig. 4 et 5

### PANIA-MUTOMBO

Localité située dans la Province du Katanga, district du Lomami. Un bureau de sous-perception a été ouvert à Pania-Mutombo le 1<sup>er</sup> juillet 1908. Il a été fermé dès le 1<sup>er</sup> mars 1913.



Un seul cachet du type 1 y a été utilisé dont les mesures angulaires sont  $219^\circ / 324^\circ$  (voir fig. 6).

Fig. 6



## PONTHIERVILLE

Ponthierville est situé dans la Province Orientale, district de Stanleyville. Une sous-perception y a été ouverte le 1<sup>er</sup> juin 1911. Le cachet Ponthierville 1.1 est bien connu aux mesures angulaires 203° / 315° (voir fig. 7). Il a été utilisé avec de l'encre lilas-rouge du 27 mai au 13 juin 1912 (voir fig. 8).



Fig. 7 et 8

Keach et Heim mentionnent un second cachet Ponthierville du type 1. Il s'agirait d'un cachet muet avec le nom Ponthierville écrit à la main



le long de la circonférence et daté du 1<sup>er</sup> juin, date d'ouverture du bureau. Personnellement, nous ne l'avons jamais rencontré.



## Surcharge à cheval

Ch. Hénuzet



Nous vous avons parlé de surcharge verticale. Toutefois, pour les valeurs à 15 centimes et 5 francs, un second cas existe.

Déplacement LATERAL ou HORIZONTAL

Cette surcharge n'est pas verticale : elle est due à un **déplacement horizontal** vers la droite.

Surcharge bien positionnée

On rencontre fréquemment un premier type de déplacement sur les deux valeurs. Il est toujours vers le côté droit du timbre ; nous ne l'avons pas encore rencontré de façon significative vers la gauche.

a) Déplacement horizontal et vers le côté droit du timbre. (déplacement courant)



Déplacement d'au moins 3 millimètres

Le deuxième « E » de BELGE s'arrête à la perforation verticale droite du timbre et le mot « ETAT » de la légende est ainsi quasi dégagé de la surcharge.

b) Déplacement horizontal et **vertical** (moins courant)



Déplacement également d'au moins 3 millimètres

Ici le déplacement dégage la légende du timbre qui doit être « cachée ». Toutefois, le déplacement n'est pas encore suffisant pour parler de surcharge à cheval.





Le déplacement de 3 millimètres n'est pas suffisant : du côté gauche du timbre, il n'y a aucune trace du deuxième « E » de BELGE.

Normal



Déplacement de 3,5 mm



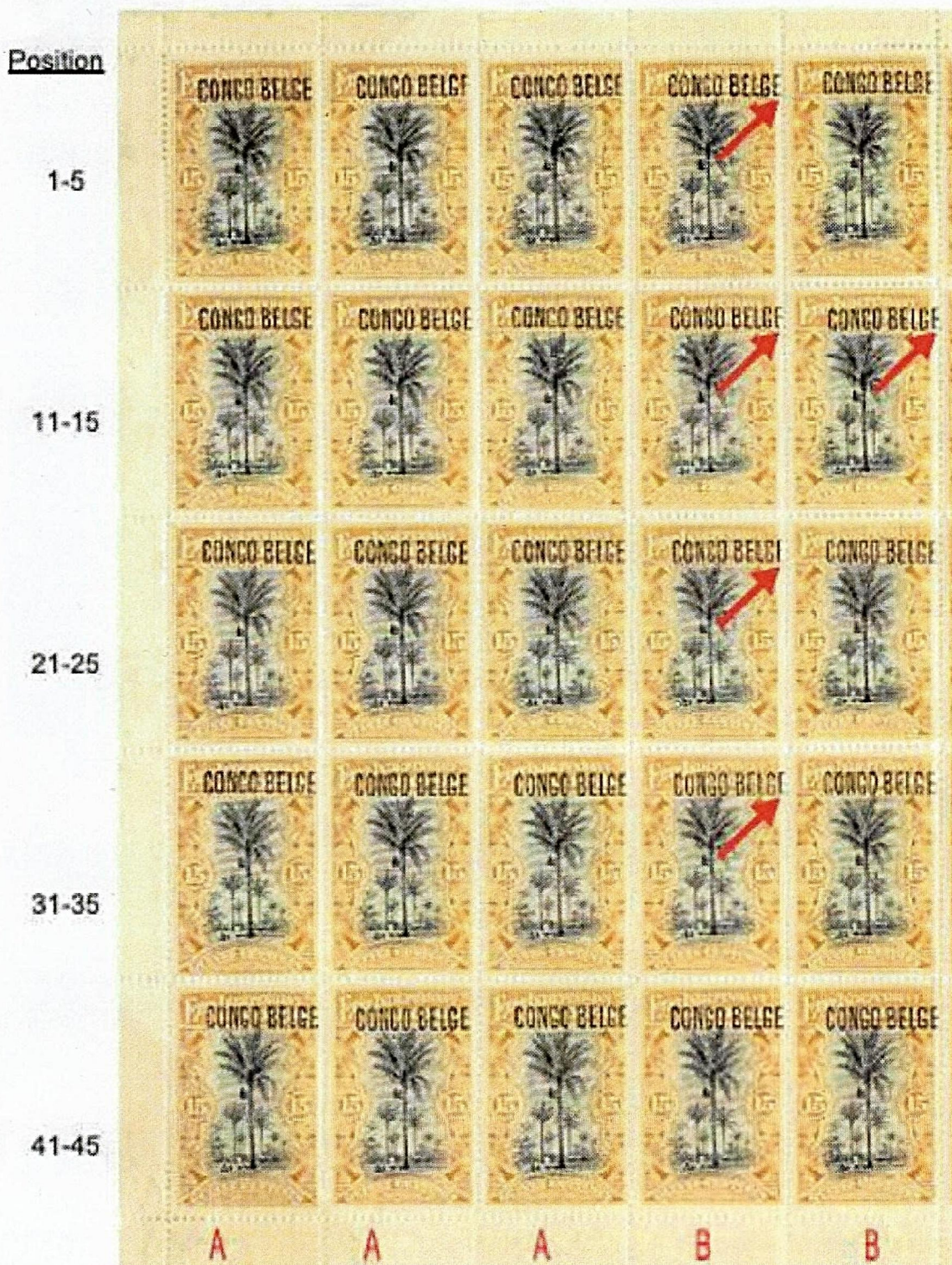
L'exemple, ci-dessus, au milieu, est le déplacement le plus important rencontré pour l'instant sur un 5 francs.

Contrairement à la surcharge à cheval « verticale », la surcharge « horizontale » n'affecte pas la feuille complète mais une partie de la feuille, voire seulement quelques timbres de la feuille et à nouveau, seul le timbre à 15 centimes a été rencontré.

Nous avons scindé la feuille (1+ A3) ci-dessous en deux. Voici la partie gauche, légèrement agrandie pour une meilleure visibilité.



- A = colonne avec surcharge non déplacée
- B = colonne avec surcharge légèrement déplacée
- C = colonne avec surcharge déplacée à cheval



Colonne 1    Colonne 2    Colonne 3    Colonne 4    Colonne 5







La feuille montrée ci-dessus n'est qu'un exemple parmi d'autres, prouvant ainsi que tous les timbres ne se trouvent pas avec « surcharge à cheval ». Il s'agit donc bien d'une curiosité.

Le déplacement de surcharge que l'on rencontre le plus souvent est celui que l'on peut voir dans les colonnes B.



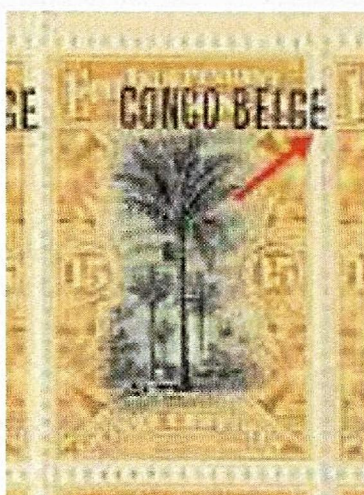
Aucune trace de lettre dans la partie gauche du timbre.

SURCHARGE A CHEVAL

Jusqu'à présent, les timbres trouvés **AVEC** surcharge à cheval présentent toujours un déplacement **vers la droite** d'au moins 4 millimètres.



Le déplacement est suffisant pour distinguer entièrement, dans le timbre de droite la lettre « E » de « BELGE ».



Voir colonne C de la feuille position 39

Colonne C position 9  
Colonne C position 39

Sur une même colonne, seuls quelques timbres sont bien à cheval sur 2 timbres.



timbre que sur l'autre.

Un déplacement est même plus prononcé sur un



## PRODUCTION SMEETS

Cette lettre a été fabriquée par un dénommé Smeets qui fabriqua de fausses surcharges, tant de Bruxelles que locales ou typo.



Voici des typo II : Smeets eut même la « bonne idée » de les apposer à cheval.

Tous les timbres sont revêtus de fausses surcharges : le 40 centimes d'une surcharge de Bruxelles 5, et le 50 centimes d'une surcharge typo mais renversée.

Tout ce montage avait pour but de tromper la poste et cela fonctionna.

La lettre est affranchie pour 1 port (6 g / 1 port) 50 centimes pour la Belgique, et 50 centimes pour le recommandé ; soit 1 franc au total.

On peut voir qu'elle fut bien envoyée par recommandé, griffe italique en noir avec le numéro du recommandé écrit à la main, 816, le tout oblitéré à Léopoldville le 17 juillet 1909.

Cette date a toute son importance. En effet, il reste alors encore **14 jours** avant que les timbres **sans** surcharge ne soient hors cours.

C'est à partir du **1er août 1909** qu'entre en application l'interdiction pour tous les timbres ou entiers postaux de l'Etat Indépendant du Congo d'être utilisés à moins d'être revêtus d'une surcharge CONGO BELGE.



## 24 mars 1934 Raid de Mr et Mme Hansez

### Anvers / Léopoldville et retour

J. P. Flamand

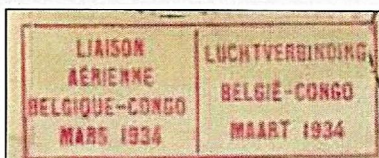
**Historique :** Guy Hansez et son épouse, qui possédait le brevet de navigatrice, sont partis d'Anvers le **24 mars 1934**. Cinq jours plus tard, le **28 mars**, ils déposaient à Léopoldville le courrier spécial de plus de 4.000 lettres qui leur avait été confié. Non seulement il s'agissait d'un nouveau record de vitesse, mais également de la découverte d'un nouvel itinéraire via le Nigeria et le Gabon. Ils entreprirent leur vol retour le **3 avril** chargés d'un volumineux courrier. Le **11 avril 1934**, peu avant 15 h, ils arrivaient à Deurne.

**Avion :** De Havilland DH-83 Fox Moth immatriculé OO-ENC

**Itinéraire aller :** Anvers/Toulouse/Alicante/Oran/Colomb-Béchar/Reggan/Gao/Niaméy/Douala/Libreville/survol de Boma/Léopoldville.

**Itinéraire retour:** Léopoldville/Coquilhatville/Bangui/Fort Archambault/  
Fort Lamy/Kano

Gao/Reggan/Colomb Béchar/Oran/Alicante/Toulouse/Paris/Anvers.



Lettre oblitérée à AUVELAIS le 21 III 1934.11-12 h

Cachet de dépôt à ANTWERPEN

1 le 22 III 1934.18-19 h (verso).

Cachet spécial encadré rouge de Bruxelles.

Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE le

28.3.34.-18 h sur timbres congolais et au verso.

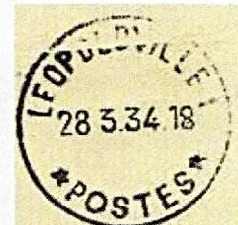
Au retour, cachet d'arrivée à ANTWERPEN 1 du 11 IV 1934.15-16 h.



**Tarif :** lettre 1.50 F + 5.00 F/5 g de surtaxe aérienne = 6.50 F.  
Identique de Belgique vers le Congo et du Congo vers la Belgique.



Anvers / Léopoldville



1) carte postale et 2) lettre oblitérées à ANTWERPEN le 22 III 1934. 18-19 h. Cachet spécial encadré rouge d'Anvers. Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE le 28.3.34.-18 h sur la lettre.

Tarif : 1) carte postale 0.75 F et 2) lettre 1.50 F pour le Congo + 5.00 F/5 g de surtaxe aérienne = 5.75 F et 6.50 F.



## Anvers / Boma

**Historique** : le courrier à destination de Boma fut **largué** lors du passage de l'appareil au-dessus de cette ville.



Enveloppe carte de visite  
oblitérée à ANTWERPEN  
le 22 III 1934.16-17 h.

Cachet spécial encadré rouge d'Anvers. Cachet d'arrivée à BOMA le 28.3.34.-17 h.

## / Angola



Lettre oblitérée à BRUXELLES \*\*\* le 22 III 1934.

Cachet spécial encadré rouge d'Anvers.

Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE le 28-3-34.-18 h au verso et  
sur le timbre du Congo.

Transportée ensuite par voie de surface jusqu'en Angola.

**Tarif : 1) et 2) lettres pour le Congo 1.50 F + 5.00 F/5 g de surtaxe aérienne.  
2) Le timbre du Congo a été ajouté pour couvrir le port jusqu'en Angola**





3 avril 1934

Léopoldville / Anvers

Lettre oblitérée à LEOPOLDVILLE 1  
le 2.4.34.-11 h.

Griffe spéciale noire sur 3 lignes:

**LIAISON AERIENNE  
BELGIQUE - CONGO  
MARS 1934**

Cachet d'arrivée à ANTWERPEN 1P  
le 11 IV 1934 15-16 h.



**Tarif : lettre pour la Belgique**  
1.50 F + 5.00 F/5 g de surtaxe aérienne =  
6.50 F.



**De Havilland DH-83  
Fox-Moth OO-ENC**



## Le timbre Stanley - Deux formats

Ch. Hénuzet

La qualité d'impression étant très bonne, nous ne pouvons toujours pas, à l'heure actuelle, plancher les timbres ni donc situer un bloc dans la feuille. Seuls les blocs avec bords de feuille supérieur ou inférieur permettent de les situer, excepté les blocs complets de 5 timbres verticaux. Il faut au minimum une bande verticale de 4 timbres pour affirmer l'alternance. Nous en reparlerons plus tard.

### 2) TYPE 2

Alternance ==> P.F.- G.P.- P.P.- P.P.- G.P.

PETIT

GRAND

PETIT

PETIT

GRAND





Oblitération de WAMBA le 1<sup>er</sup> mars 1938, les timbres Stanley sans ou avec surcharges seront mis hors cours le 1<sup>er</sup> juillet 1938.



Entier postal n° 69 à 60 c avec complément d'affranchissement, lequel a été réalisé avec 4 timbres à 10 c et 5 timbres à 5 c et répartis comme suit :  
une bande verticale de 3 X 10 c et un bloc vertical de 5 X 5 c.

PETIT	GRAND	PETIT
PETIT	GRAND	PETIT
GRAND	PETIT	

Le tarif utilisé à cette date, en service international, par l'ordonnance du 20 janvier 1934 est de 1,25 f pour la carte postale.





A nouveau on ne peut garantir que les blocs ci-dessus proviennent bien du type 2.  
L'explication viendra au type 3.

Lettre pesante au départ de Boma 26/3/29 en recommandé pour le Luxembourg.  
Poids 80 g (4 ports).

Tarif : lettre simple 1,25 F / 20 g + 3 x 0,75 F/20 g = 3,50 F.

Recommandé 1,25 F Total = 4,75 F

Affranchissement : 3 x 5 c + 10 c + 1,75 F (Stanley) + 1 F + 1,75 F/1,50 F (Vloors)



Arrivée à Diekirch



13-4-29

1-2 S

(entre 13 et 14 h)

Redirigée sur Luxembourg Ville



13-4-29

2-3 N

(entre 14 et 15 h)

Les combinaisons des type 1 (P.G.P.G.P.) et type 2 (P.G.P.P.G.) sont les deux plus courantes à trouver. Les types 1 et 2 se trouvent sur toutes les valeurs Stanley et aussi bien sans surcharge qu'avec surcharge.



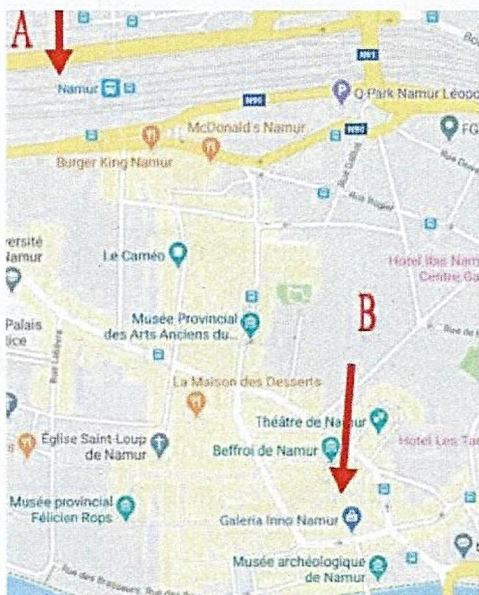
**SAVE THE DATE !**

**Samedi 24 et dimanche 25 avril 2021**

**70<sup>ème</sup> anniversaire du Belgian Congo Study Circle**

Les Cahiers du Congo participeront à ce prestigieux anniversaire.

Le Comité des Cahiers serait très heureux de profiter de cet instant pour rencontrer ses abonnés.



L'événement se déroulera dans le bâtiment de  
**« La Bourse »**  
entrée gratuite

Place d'Armes n° 1 à 5000 Namur  
(Au cœur de la ville de Namur et à 500 m de la gare;  
parking payant sous la place)

Les membres du B.C.S.C. exposeront près de 3 200 feuilles traitant de  
tous les aspects de la philatélie congolaise.

Réservez dès à présent la date dans vos agendas.